



SYNTHÈSE DES PLANS DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION 2025

PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT



www.valobat.fr

01 80 83 60 70



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 4 |
| LES GRANDES TENDANCES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION | 9 |
| Des actions communes vers une économie plus circulaire | 11 |
| La trajectoire d'économie circulaire | |
| spécifique des fabricants et assembleurs | 14 |
| - Réduire l'usage de matières non renouvelables | 14 |
| - Accroître l'utilisation de matières recyclées | 18 |
| - Accroître la recyclabilité des produits | 20 |
| La trajectoire d'économie circulaire spécifique des distributeurs, | |
| importateurs et places de marché | 22 |
| - Réduire l'usage de matières non renouvelables | 22 |
| - Accroître l'utilisation de matières recyclées | 23 |
| LES OBSTACLES À LEVER POUR ACCÉLÉRER LA DÉMARCHE | 26 |
| CONCLUSION & PROCHAINES ÉTAPES | 27 |
| ANNEXES : L'ACCOMPAGNEMENT VALOBAT | 30 |

INTRODUCTION

La Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire dite loi AGEC (2020) implique pour les producteurs relevant du principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) d'élaborer et de mettre en œuvre un **plan de prévention et d'éco-conception**. L'article L.541-10-12 du Code de l'environnement précise que ce plan doit viser à :

- ✔ **réduire l'usage de ressources non renouvelables,**
- ✔ **accroître l'utilisation de matières recyclées,** et
- ✔ **augmenter la recyclabilité des produits** dans les installations de traitement situées sur le territoire national.

Comme d'autres filières avant elle, la REP des Produits et matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) est désormais soumise à cette obligation.

Chaque metteur en marché doit définir pour une période de cinq ans les actions concrètes qu'il entend mettre en œuvre pour limiter la quantité de déchets émise et améliorer l'empreinte environnementale de ses produits tout au long de leur cycle de vie.

Valobat est tenu conformément à l'article R.541-101 du Code de l'environnement, de publier au minimum tous les trois ans une synthèse des plans de prévention et d'éco-conception.

Découvrez les principales orientations stratégiques formulées par les producteurs de la filière PMCB. Cette synthèse offre une lecture qualitative et quantitative des actions à moyen terme et illustre la mobilisation collective pour intégrer l'économie circulaire dans la conception des produits de construction.



INTRODUCTION

La synthèse illustre les actions des metteurs en marchés de la filière REP PMCB, dans toute leur diversité :



Fabricants et assembleurs



Distributeurs, importateurs, places de marché

Les plans de prévention et d'éco-conception des metteurs en marché peuvent porter sur une ou plusieurs familles de produits Valobat rappelées ci-après :

01 : Matériaux et gros œuvre

02 : Façade, couverture et étanchéité

03 : Bois, charpente et panneaux

04 : Cloisons

05 : Isolants

06 : Menuiseries

07 : Revêtements sols, murs et plafonds

08 : Équipements

09 : Infrastructure électrique et de communication

10 : Colles, peintures, vernis, résines, produits de préparation et de mise en œuvre

11 : Réseaux (alimentation, évacuation, assainissement, chauffage, etc.)

12 : Aménagements extérieurs

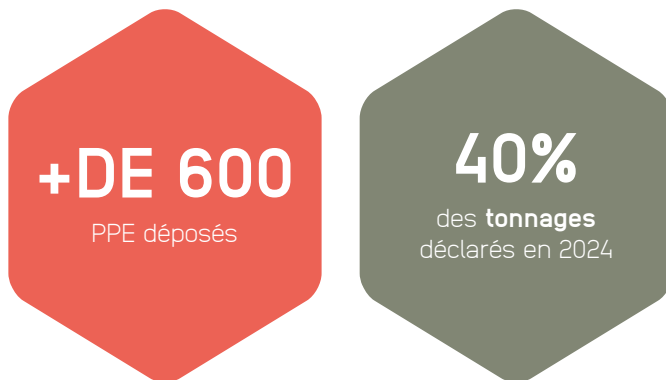
13 : Produits divers



PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCO-CONCEPTION : LA CLÉ D'UN BÂTIMENT CIRCULAIRE

La première campagne de dépôt des plans de prévention et d'éco-conception s'est déroulée de mars à juillet 2025. La synthèse restitue **l'ensemble des plans transmis via la plateforme dédiée au cours de cette période.**

L'ensemble de ces déclarations représente :



LA PRÉVENTION ET L'ÉCO-CONCEPTION AU CŒUR DES ENJEUX DES FABRICANTS

Cette première campagne révèle une forte participation des fabricants et assembleurs aux dépôts de plans de prévention et d'éco-conception, supérieure à leur poids global parmi les adhérents Valobat (60 % contre 40 % pour les distributeurs, importateurs et places de marché).

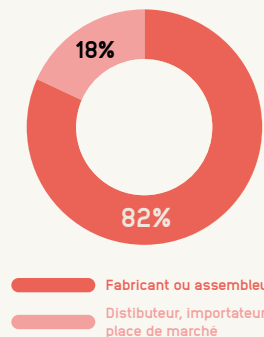
UN PROCESSUS RIGoureux

Les échanges avec nos adhérents ont démontré que l'élaboration d'un PPE est un exercice exigeant, nécessitant des données techniques et organisationnelles parfois difficiles à réunir.

Cette difficulté est plus marquée pour les distributeurs, importateurs et places de marché, qui doivent pour réaliser cet exercice accéder aux informations techniques des produits.

Les premiers résultats traduisent ainsi une plus forte implication des fabricants, dont la maîtrise de la conception facilite la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éco-conception.

RÉPARTITION EN NOMBRE DES PPE par profil de producteur



TROIS TRAMES, UN OBJECTIF : FAIRE AVANCER L'ÉCO-CONCEPTION

Pour faciliter la démarche de chacun de ses adhérents en tenant compte de leur degré de maturité sur les questions de prévention et d'éco-conception, Valobat a développé 3 trames de PPE :

1 LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION INDIVIDUEL :
à réaliser en toute autonomie

2 LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION SECTORIEL :
initié par différents collectifs professionnels du bâtiment, il offre une base commune d'inspiration issue d'actions concrètes menées par la profession.

3 LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION ALLÉGÉ :
un questionnaire interactif

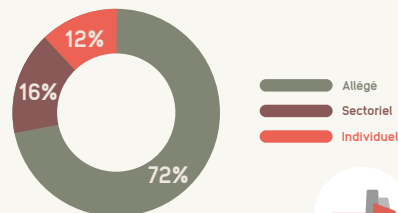
L'ensemble des metteurs en marché Valobat a accès à ces outils.

L'adoption de ces outils s'est faite naturellement, chacun trouvant la méthode lui correspondant, afin de transformer ses ambitions en actions concrètes pour l'avenir.

RÉPARTITION EN NOMBRE DES PPE

par rapport aux méthodologies choisies :

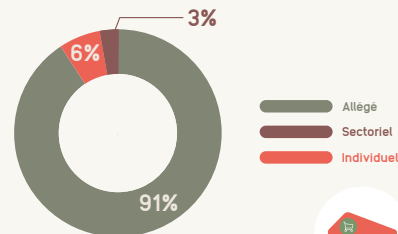
Fabricants ou assembleurs



RÉPARTITION EN NOMBRE DES PPE

par rapport aux méthodologies choisies :

Distributeurs - Importateurs - Places de marché



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE, PORTÉE PAR TOUTE LA DIVERSITÉ DES PRODUITS DU BÂTIMENT

Les plans de prévention et d'éco-conception **couvrent l'ensemble des produits du bâtiment**, offrant une base solide pour évaluer les tendances et perspectives dans chacun des secteurs représentés.

Le tableau ci-contre illustre la représentativité de cette dynamique, à travers toutes les familles de produits déclarées par les adhérents.

Il met également en évidence une forte représentativité par rapport au pourcentage de tonnes concernées par les plans de prévention et d'éco-conception par famille de produits Valobat.

| FAMILLES | POURCENTAGE DES PRODUITS DÉCLARÉS ET CONCERNÉS PAR LES PPE (EN TONNES) |
|--|--|
| 05 : Isolants | 91% |
| 04 : Cloisons | 69% |
| 11 : Réseaux (alimentation, évacuation, assainissement, chauffage, etc.) | 42% |
| 06 : Menuiseries | 40% |
| 08 : Équipements | 40% |
| 02 : Façade, couverture et étanchéité | 34% |
| 01 : Matériaux et gros œuvre | 30% |
| 09 : Infrastructure électrique et de communication | 27% |
| 07 : Revêtements sols, murs et plafonds | 21% |
| 12 : Aménagements extérieurs | 21% |
| 10 : Colles, peintures, vernis, résines, produits de préparation et de mise en œuvre | 10% |
| 03 : Bois, charpente et panneaux | 6% |
| 13 : Produits divers | 5% |

LES GRANDES TENDANCES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION

Devenues incontournables dans le développement des produits, **la prévention des déchets et l'éco-conception s'imposent aujourd'hui comme de véritables vecteurs de performance et de différenciation pour les entreprises**, souvent portés par la vision de leurs dirigeants. Leur intégration progressive dans les normes du bâtiment renforce cette dynamique et incite l'ensemble de la filière Bâtiment à s'en emparer.

Chez les adhérents de Valobat, ces démarches se traduisent par des actions concrètes, engagées ou à venir sur les cinq prochaines années.

Selon leur statut, les leviers diffèrent :

LES FABRICANTS ET ASSEMBLEURS



agissent dès la conception pour réduire les impacts environnementaux de leurs produits.

LES DISTRIBUTEURS, IMPORTATEURS ET PLACES DE MARCHÉ



mobilisent quant à eux leur politique d'achat pour améliorer leur empreinte.



UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉCO-CONCEPTION

Conscients des enjeux environnementaux actuels et futurs liés à leur secteur d'activité (Règlement (UE) sur les Produits de Construction (RPC), réglementation environnementale RE2020), les adhérents de Valobat abordent la prévention et l'éco-conception de façon globale en **s'appuyant sur 3 objectifs** :

1 Réduire l'usage
de ressources non renouvelables

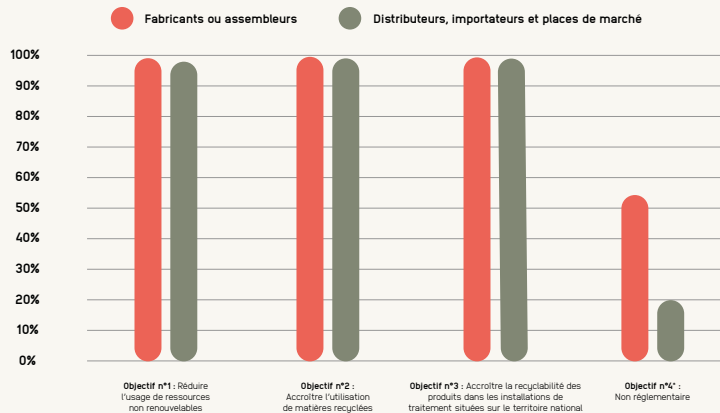
2 Intégrer davantage
de matières recyclées

3 Améliorer la recyclabilité
des produits

Ils répondent à l'ensemble de ces objectifs, sans privilégier un axe en particulier, portés par la même volonté d'agir concrètement.

Beaucoup d'entre eux dépassent même le cadre réglementaire en intégrant des actions supplémentaires pour accélérer la transition du secteur.

Taux de retours par objectif



*données issues des PPE individuels et sectoriels

DES ACTIONS COMMUNES VERS UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE

Avec pas moins de **130 millions de tonnes de produits et matériaux de construction consommés sur la seule année 2023***, et un gisement estimé à 23 Millions de tonnes de déchets chaque année**, les défis que rencontre le secteur du Bâtiment en matière de prévention et de réduction des déchets sont colossaux.

Les acteurs du secteur y sont particulièrement sensibles, et l'on observe ainsi un certain nombre d'actions communes à tous (industriels, importateurs, distributeurs et places de marché), déjà entreprises ou prévues ces prochaines années pour faire progresser la circularité du Bâtiment.

*Observatoire de la transition Ecologique du Bâtiment | **GIE DES CERC - Rapport d'activité 2024



LE FACTEUR HUMAIN ET ORGANISATIONNEL : FORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Le succès de la prévention et de l'éco-conception repose essentiellement sur l'embarquement des équipes dans cette démarche : ainsi, la formation apparaît pour une grande majorité de nos adhérents comme un prérequis afin d'ancrer durablement les **enjeux environnementaux** dans les pratiques des entreprises.

Trois producteurs sur quatre prévoient de sensibiliser et de former leurs équipes, des bureaux d'études aux services achats, afin d'accélérer la montée en compétence, de façon générale sur la RSE ou sur des thématiques plus spécifiques comme l'éco-conception, les achats circulaires, l'intégration de matières recyclées...

En pratique, cet accompagnement proposé par les adhérents de Valobat à leurs équipes peut revêtir diverses formes adaptées à leur niveau de maturité, allant ainsi de la sensibilisation à la formation technique.



75%
des producteurs
prévoient de
sensibiliser et
de **former** leurs
équipes

Embarquer ses équipes est une chose, mais c'est bien toute la chaîne de valeur que les adhérents de Valobat souhaitent informer, former et sensibiliser pour les encourager vers des pratiques plus responsables : choix éclairé des produits, pose optimale, usage raisonné et entretien adapté...

Là encore, les metteurs sur le marché peuvent s'appuyer sur des outils concrets adaptés à leurs parties prenantes - Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), labels environnementaux, guides, supports pédagogiques ou webinaires - pour rendre visible la démarche d'éco-conception engagée.

En plaçant la formation et la communication au cœur de leurs plans, les producteurs réaffirment un principe essentiel : **la réussite de la prévention et de l'éco-conception repose avant tout sur la mobilisation collective de tous les acteurs du bâtiment.**

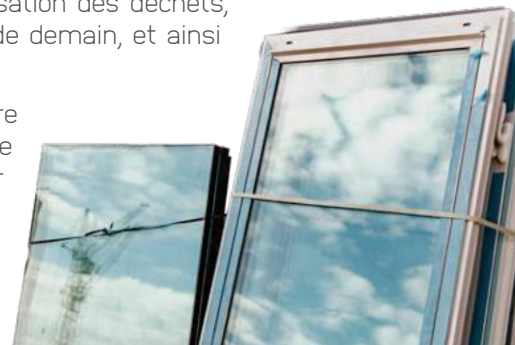


COOPÉRER POUR AVANCER

L'accélération de la prévention des déchets et de l'éco-conception au sein de la filière Bâtiment ne saurait reposer sur des initiatives individuelles, nécessitant au contraire la coopération de toute la chaîne de valeur.

Deux axes sont cités par les adhérents de Valobat pour développer les synergies nécessaires à l'atteinte de **leurs objectifs de prévention et d'éco-conception** :

- ✔ La collaboration avec les acteurs du traitement et de la valorisation des déchets, afin de discerner les enjeux propres à la fin de vie des produits de demain, et ainsi favoriser leur circularité.
- ✔ La collaboration entre fabricants et distributeurs, nécessaire pour permettre aux fabricants d'intégrer les retours clients dans le développement de nouveaux produits, mais également pour donner aux distributeurs une visibilité plus fine de la composition des produits qui composent leur catalogue, et sur la correspondance de ces derniers aux enjeux environnementaux du secteur.





L'IMPORTANCE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

D'abord guidés dans leurs actions par la volonté de réduire l'impact écologique de leurs organisations, les adhérents de Valobat le sont aussi par les nouvelles et futures normes environnementales. La maîtrise de l'information devient alors un moteur essentiel de l'innovation et de la performance:

65% des metteurs en marché prévoient de renforcer leur veille sur les évolutions normatives et technologiques – RE2020, RPC, innovations de procédés...

L'objectif de la mise en œuvre de cette veille ?

Transformer l'obligation réglementaire en opportunité de progrès.

65%
des metteur sur le
marché **prévoient de
renforcer leur veille**



RECYCLABILITÉ : L'INTÉGRER DÈS LA CONCEPTION

Concevoir des produits hautement recyclables est une condition clé pour une filière durable. Qu'il s'agisse de nouveaux produits à développer ou de gammes existantes à caractériser en vue d'éventuelles optimisations, **l'optimisation et l'évaluation de la recyclabilité sont aujourd'hui capitales pour les metteurs sur le marché** dans leur démarche de prévention et d'éco-conception.

Elle s'inscrit plus largement dans le cadre d'une obligation légale émanant de la loi AGEC : l'affichage des perturbateurs de recyclage à travers la mise à disposition du consommateur de fiches relatives aux Qualités et Caractéristiques Environnementales des produits (Fiches QCE), destinées à informer le consommateur sur l'impact environnemental des produits qu'il achète.

Pour les distributeurs, importateurs et places de marché, l'évaluation de la recyclabilité constitue par ailleurs un outil de décision pour alimenter leur catalogue produits de demain.

Pour permettre à ses adhérents d'identifier simplement les perturbateurs de recyclage pour des milliers de produits, Valobat a développé un outil de recyclabilité. Cet outil a vocation à être utilisé comme aide à la décision pour l'ensemble des projets des metteurs sur le marché, **pouvant couvrir jusqu'à 100% du portefeuille des entreprises les plus engagées.**

LA TRAJECTOIRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SPÉCIFIQUE DES FABRICANTS ET ASSEMBLEURS



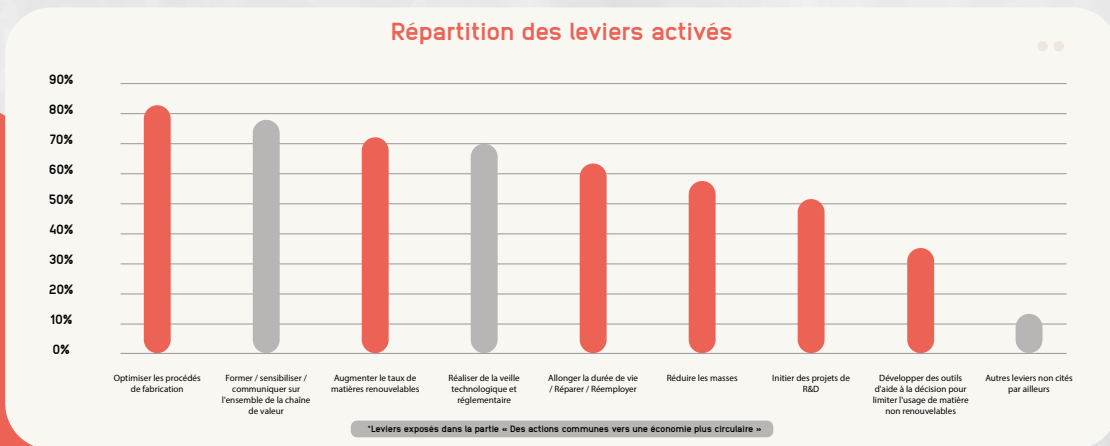
Le fabricant est au cœur de la transition. Dès la conception, il peut réduire l'impact environnemental des produits du bâtiment en privilégiant des matières recyclées, biosourcées ou bas carbone, en optimisant les quantités et en développant des produits plus durables, démontables et recyclables.

Dans ses usines, il agit concrètement sur la prévention des déchets : optimisation des procédés, réutilisation des chutes, réduction des emballages. Certains vont plus loin en proposant des solutions de reprise ou de recyclage des produits en fin de vie.

En agissant à la source, le fabricant réduit durablement l'empreinte des chantiers et les déchets de demain.



Réduire l'usage de matières non renouvelables





OPTIMISER LES PROCÉDÉS, UN LEVIER IMMÉDIAT DE PERFORMANCE

Pour les industriels, c'est souvent la première étape avant toute évolution produit. **Près de 80 % des fabricants et assembleurs s'engagent à réduire les chutes de production et à valoriser leurs rebuts.**

L'amélioration de la performance énergétique, le recours accru aux énergies renouvelables ou encore la réutilisation des eaux (pluviales ou en circuit fermé) figurent parmi les leviers les plus cités. Les acteurs les plus avancés vont jusqu'à certifier leur performance, notamment via la norme ISO 50001.

Près de
80%
des fabricants et
assembleurs **s'engagent**
à réduire les chutes de
production et à valoriser
leurs rebuts



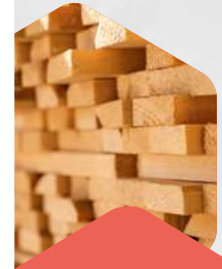
SUBSTITUER LES MATIÈRES : UN MOTEUR D'INNOVATION RESPONSABLE

Réduire la dépendance aux ressources fossiles est un levier clé pour limiter l'empreinte environnementale de l'industrie et accélérer l'émergence de matériaux plus renouvelables.

Dans les filières bois, biosourcées ou carton, certains producteurs visent **jusqu'à 100% de matières gérées durablement dans leurs produits ou emballages**. D'autres filières, notamment minérales et plastiques rappellent toutefois la nécessité de préserver la recyclabilité : innover, oui, mais sans casser la circularité.

La priorité s'oriente alors vers des **solutions "bas carbone"** : ciments à faible teneur en clinker, aciers recyclés, mise au point de procédés plus sobres, appuyés par la réalisation de **bilans de flux matière** pour identifier de nouveaux gisements de substitution, notamment autour des plastiques biosourcés.

Un même cap pour tous : **réduire l'impact sans renoncer à l'économie circulaire**.



Jusqu'à
100%
de matières **gérées durablement** dans leurs produits ou emballages



L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS : UN LEVIER CLÉ DE SOBRIÉTÉ ET DE VALEUR

En misant sur la réparation, la réutilisation et une conception plus durable, les acteurs du bâtiment réduisent le gaspillage de ressources et la production de déchets.

Les fabricants s'engagent à **concevoir des produits plus robustes et réparables** avec des pièces détachées, des kits de maintenance et des notices techniques, notamment dans les secteurs des menuiseries et des revêtements de sol.

Cette dynamique va plus loin avec le **réemploi**, porté par des partenariats entre industriels et artisans pour identifier les besoins du terrain et co-construire des solutions concrètes.



RÉDUIRE LES MASSES, SANS COMPROMIS SUR LA PERFORMANCE

Les fabricants et assembleurs aspirent à **une utilisation plus raisonnée des ressources** en adoptant une véritable démarche de frugalité. L'enjeu : concevoir des produits plus légers tout en garantissant leurs performances techniques. Cette approche peut s'appliquer à l'ensemble des produits bâtiment.

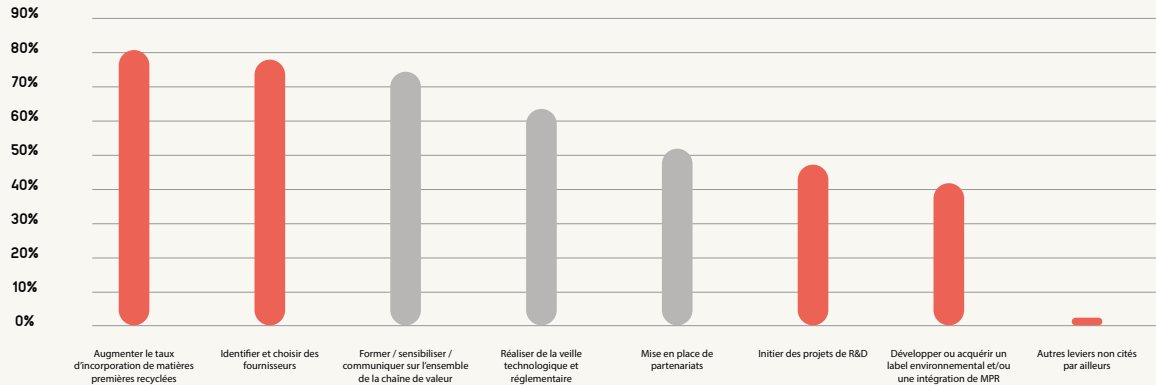




Accroître l'utilisation de matières recyclées



Répartition des leviers activés



*Leviers exposés dans la partie « Des actions communes vers une économie plus circulaire »



AUGMENTER L'INCORPORATION DE MATIÈRES RECYCLÉES, UN PUISSANT MOTEUR DE TRANSFORMATION

Le recyclage s'impose comme un levier majeur d'innovation pour le bâtiment. De nombreux producteurs souhaitent initier ou renforcer l'intégration de matières recyclées dans leurs produits, avec des ambitions adaptées à leur maturité et à leurs contraintes techniques.

Les possibilités d'intégration varient selon les filières : plastiques (PE, PVC, ABS, PS), métaux (acier, aluminium), béton, laines minérales ou verre offrent des perspectives élevées, tandis que certaines applications restent plus contraintes par des exigences techniques ou normatives.



Deux dynamiques se dégagent :

- ✓ Des industriels partant de niveaux d'incorporation encore modestes se fixent **l'objectif ambitieux d'atteindre des taux 2 à 10 fois supérieur d'ici 2030**. C'est le cas notamment de produits majoritairement en métal (quincailleries, acier de ferrailage, ascenseurs...), de matériaux de gros œuvre, ou encore de menuiseries.
- ✓ Des acteurs déjà matures, pour lesquels les marges de progression sont plus incrémentales.

Plus qu'une question de filière, le niveau d'ambition dépend avant tout de la maturité des industriels sur ces enjeux.

Jusqu'à
10x

plus de **matières recyclées**
dans les produits d'ici
2030



CHOISIR LES BONS FOURNISSEURS, UN LEVIER CLÉ POUR INTÉGRER PLUS DE MATIÈRES RECYCLÉES

Intégrer plus de matières recyclées, c'est **repenser toute la chaîne de valeur**. Les entreprises font de ce critère un pilier de leurs cahiers des charges et structurent des achats plus responsables appuyés par la montée en compétence de leurs équipes. Elles privilégient également des **approvisionnements locaux** ou de proximité, en identifiant mieux les **gisements disponibles de matières recyclées** à l'échelle territoriale. C'est un axe sur lequel Valobat entend accompagner les acteurs.

Enfin, renforcer la traçabilité des matières et diversifier les sources d'approvisionnement permet de réduire la dépendance à quelques fournisseurs.

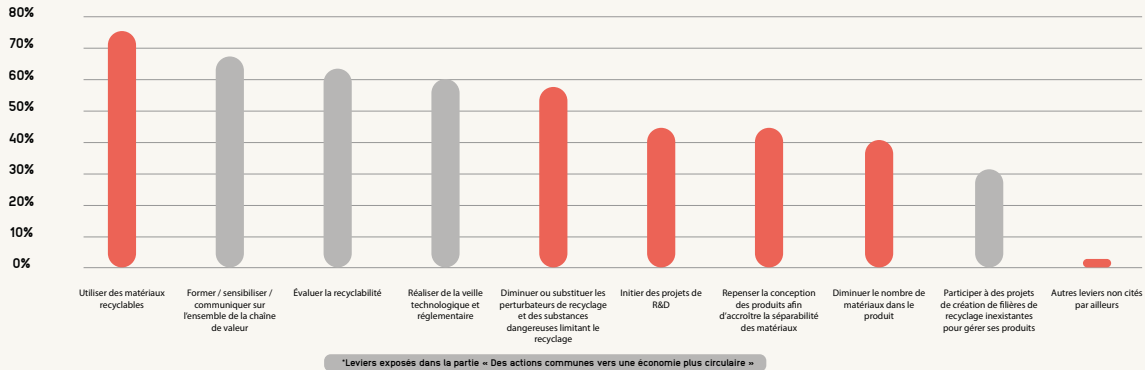




Accroître la recyclabilité des produits



Répartition des leviers activés



MISER SUR DES MATÉRIAUX RECYCLABLES, DÈS LA CONCEPTION

Deux axes se dégagent. Le premier consiste à privilégier, dès la conception des produits, des matériaux recyclables, ou à maintenir la recyclabilité existante à 100 % (exemple : produits plâtres ou plastiques monomatériaux).

Certaines entreprises envisagent par exemple de **développer des gammes composées exclusivement de matières recyclables**, ou encore de créer des guides permettant d'identifier facilement les matériaux à privilégier. Le second axe vise à inscrire dans les cahiers des charges des produits un taux minimal de recyclabilité, notamment dans les cas où des sous-traitants sont impliqués, afin de garantir le respect de ce critère sur l'ensemble de la chaîne de production.



RÉDUIRE LES PERTURBATEURS DE RECYCLAGE, POUR SÉCURISER LA FIN DE VIE DES PRODUITS

Les substances dangereuses et les perturbateurs de recyclage freinent la valorisation des produits en fin de vie. Les stratégies des adhérents de Valobat varient selon leur niveau de recyclabilité initial. Pour les produits déjà recyclables à 100 %, l'enjeu est de **préserv**er cette performance, en évitant l'introduction de substituts qui pourraient la dégrader, comme certaines substitutions de granulats dans le béton.

D'autres industriels investissent dans la R&D pour remplacer certaines matières encore non recyclables, telles que les colles. A long terme, certains visent la **suppression progressive, voire totale, de ces perturbateurs et substances dangereuses** dans certaines gammes.



LA TRAJECTOIRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SPÉCIFIQUE DES DISTRIBUTEURS, IMPORTATEURS ET PLACES DE MARCHÉ



Le distributeur (négoce, enseigne de bricolage, spécialiste) influence le marché en incarnant **un rôle de prescripteur de produits éco-conçus** : matériaux durables, isolants biosourcés, produits certifiés ou bas carbone.

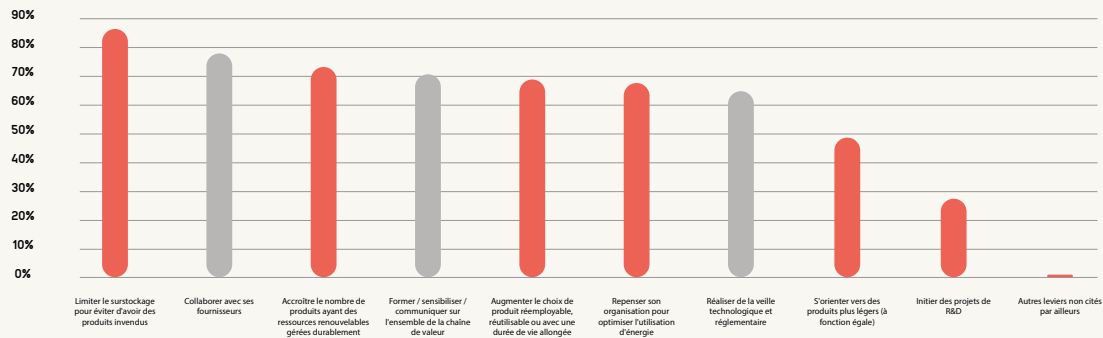
Il agit aussi sur la prévention des déchets grâce à une logistique optimisée, la réduction des emballages et l'utilisation de supports réutilisables. Sur son point de vente, il peut faciliter la gestion des déchets du bâtiment grâce à des points de collecte et de tri (bois, plastiques, inertes, chutes de matériaux).

Ainsi, le distributeur agit en aval, en orientant les choix des professionnels et en réduisant les déchets liés à la distribution et aux chantiers.



Réduire l'usage de matières non renouvelables

Répartition des leviers activés



*Leviers exposés dans la partie « Des actions communes vers une économie plus circulaire »



LIMITER LE SURSTOCKAGE POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE

Les acteurs envisagent d'affiner leur approvisionnement, en ajustant plus finement les niveaux de stocks pour limiter les invendus, source de gaspillage et de pertes économiques. Pour compléter cette approche, certains distributeurs envisagent également de se **rapprocher d'associations ou d'acteurs spécialisés dans le réemploi et la gestion de fin de vie des produits**, afin de trouver des solutions plus responsables pour les surplus.



ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PRODUITS COMPOSÉS DE RESSOURCES RENEUVELABLES GÉRÉES DURABLEMENT

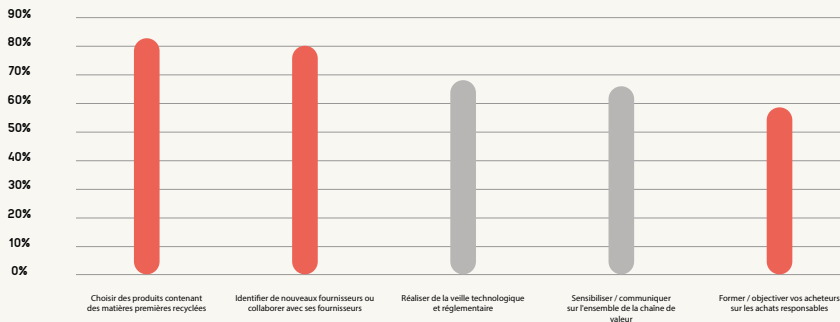
Les metteurs sur le marché font de la certification des produits un levier prioritaire, en augmentant **la part de produits certifiés PEFC ou FSC**. La majorité visent à terme **90 à 100 % de produits biosourcés issus de la gestion durable des forêts**.

90 à 100%
de produits biosourcés
issus de la **gestion durable**
des forêts



Accroître l'utilisation de matières recyclées

Répartition des leviers activés



« Leviers exposés dans la partie « Des actions communes vers une économie plus circulaire » »





« CHOISIR DES PRODUITS CONTENANT DES MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES » ET « IDENTIFIER OU COLLABORER AVEC SES FOURNISSEURS »

L'intégration de **critères environnementaux** au sein des cahiers des charges produits combinée à un **dialogue renforcé avec les fournisseurs constitue un levier majeur pour les distributeurs, importateurs et places de marché.**

Ces approches sont complémentaires : certaines entreprises privilégient la **collaboration** avec leurs fournisseurs pour augmenter la part de matières recyclées dans les produits achetés, tandis que d'autres formalisent des **exigences claires** dès la rédaction des cahiers des charges.

L'intégration de matières recyclées apparaît d'ailleurs plus aisée pour les produits à **marque distributeur** que pour d'autres gammes.

Deux **indicateurs clés** se dégagent :

- ✓ la part des cahiers des charges intégrant des critères relatifs aux matières recyclées – la majorité des metteurs en marché **visent 100 % d'intégration à terme** dans leurs cahiers des charges ;
- ✓ le taux de matières premières recyclées incorporées dans les produits, avec des **objectifs de 30 à 100 % sur cinq ans.**





Accroître la recyclabilité des produits



Distributeurs, importateurs et places de marché envisagent d'activer de manière équilibrée l'ensemble des leviers corrélés à l'objectif « accroître la recyclabilité des produits ».

La dynamique observée est similaire à celle des fabricants et assembleurs pour le même item.

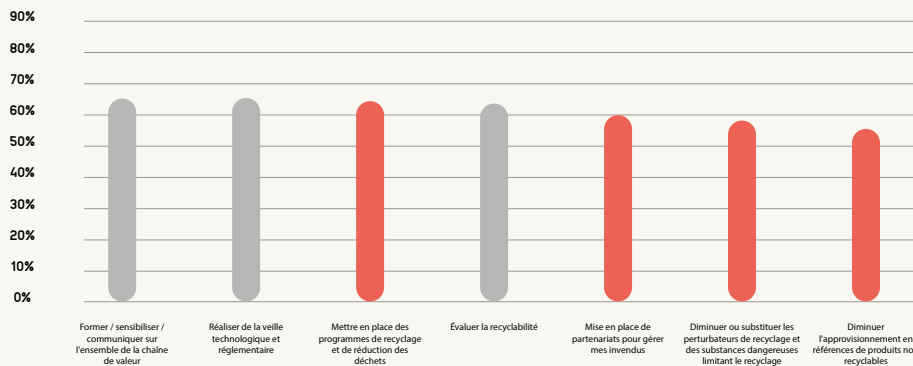
Le rôle des distributeurs s'affirme avant tout comme celui du relais du marché, attentif à l'émergence d'offres de produits plus durables, mieux recyclables et intégrant moins de substances dangereuses ou perturbatrices du recyclage.

En parallèle, ils envisagent le déploiement de programmes de recyclage et de gestion des déchets, **ainsi que l'organisation plus structurée des invendus**.

Plusieurs producteurs souhaitent s'appuyer sur le secteur associatif pour accompagner ces démarches.

Cette montée en structuration constitue un enjeu clé pour accélérer la transition vers une éco-conception plus aboutie.

Répartition des leviers activés



*Leviers exposés dans la partie « Des actions communes vers une économie plus circulaire »

LES OBSTACLES À LEVER POUR ACCÉLÉRER LA DÉMARCHE



Au-delà des actions à mener, les adhérents ont partagé **les freins** et **ressources nécessaires** à la mise en œuvre de l'éco-conception et de la prévention des déchets. Ces obstacles, souvent communs à l'ensemble des acteurs, se situent à différents niveaux : marché, entreprise ou produit.

Côté marché, la demande reste limitée : dans un contexte économique tendu, les clients peinent encore à valoriser financièrement les produits plus vertueux. Les producteurs dépendent également de fournisseurs qui ne disposent pas toujours des données environnementales attendues, dans un cadre réglementaire encore hétérogène selon les pays.

Côté entreprises, les moyens dédiés à l'éco-conception demeurent restreints, souvent intégrés à la R&D. Les besoins portent sur des **financements ciblés**, des **outils adaptés**, (notamment les analyses de cycle de vie) et sur le développement des compétences. **La formation** est jugée prioritaire, qu'il s'agisse d'initier les équipes ou de renforcer les expertises existantes. Toutefois, les ressources humaines limitées freinent ces initiatives : rares sont les structures disposant de personnel dédié, et beaucoup soulignent la nécessité d'un **animateur interne** ou d'un renforcement des équipes.

Côté produit, les exigences réglementaires peuvent contraindre l'innovation, notamment pour concilier performances techniques et normes. L'intégration de **matières recyclées** reste également freinée par leur disponibilité et leur qualité.

Face à ces enjeux, **Valobat accompagne ses adhérents** pour structurer leurs démarches, lever ces freins et ancrer durablement la transition du secteur vers l'économie circulaire.

FINANCEMENTS

FORMATIONS

OUTILS ADAPTÉS



CONCLUSION & PROCHAINES ÉTAPES

Cette première campagne de plans de prévention et d'éco-conception met en évidence l'engagement actuel des adhérents de Valobat dans l'économie circulaire et dessine une trajectoire encourageante à moyen terme pour l'évolution de leurs pratiques.

On observe une convergence des objectifs retenus dans les PPE, indépendamment du profil des adhérents ou des produits mis sur le marché. **Les acteurs du bâtiment partagent 3 priorités fortes :**

- ✓ Réduire le recours aux ressources non renouvelables,
- ✓ Augmenter l'incorporation de matières recyclées,
- ✓ Améliorer la recyclabilité des produits dans les installations de traitement implantées en France.

Les actions identifiées se concentrent majoritairement sur :

- ✓ L'évolution des produits ou procédés (intégration de matières premières recyclées, allègement des masses, optimisation des procédés de fabrication...),
- ✓ la formation et la communication autour des enjeux environnementaux,
- ✓ La structuration d'une veille technologique et réglementaire.

Au-delà des produits, la réflexion s'élargit désormais à l'éco-conception du bâtiment dans son ensemble. Pour avoir un réel impact, un produit éco-conçu doit non seulement trouver son marché, mais aussi s'intégrer aux usages et aux pratiques du secteur.



Certaines entreprises ont déjà engagé des actions pour améliorer la séparabilité et la réparabilité des produits ainsi que de leurs composants, tandis que d'autres intègrent dès la conception les enjeux du réemploi et de l'allongement de la durée de vie.

Les acteurs sont conscients que le succès de cette transformation passe par plusieurs conditions :

la formation des artisans aux nouvelles pratiques et mutations du secteur, ainsi que l'adoption d'une approche de conception globale afin de réduire l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie du produit, bien au-delà de sa sortie d'usine.

Valobat accompagnera ses adhérents dans le déploiement d'actions concrètes autour de ces thématiques, directement liées aux filières REP.

Toutefois, des freins subsistent :

certaines adhérents, notamment distributeurs et importateurs, peinent à identifier leur marge de manœuvre dans une démarche encore perçue comme une contrainte réglementaire.

Lever ces obstacles sera déterminant pour accélérer l'engagement de l'ensemble de la filière.





adresse ses remerciements à l'ensemble de ses adhérents ayant **soumis un plan de prévention et d'éco-conception**, ainsi qu'à ceux qui **poursuivent actuellement leur élaboration**. Nous remercions également toutes les parties prenantes, internes comme externes, et plus particulièrement les collectifs professionnels qui ont contribué activement à ce projet. Les experts éco-conception de Valobat restent à la disposition des adhérents pendant les prochaines années afin d'accompagner les producteurs au développement de leur plan de prévention et d'éco-conception.

Nous rappelons que les plans de prévention et d'éco-conception ont une durée de validité de cinq ans. Ainsi, les producteurs ayant déposé leur plan en juillet 2025 devront le renouveler avant juillet 2030.

VALOBAT ACCOMPAGNERA SES ADHÉRENTS DANS LE CADRE DE LA SECONDE CAMPAGNE PRÉVUE À CETTE ÉCHÉANCE.

www.valobat.fr

01 80 83 60 70



ANNEXES : L'ACCOMPAGNEMENT VALOBAT

3 MÉTHODOLOGIES DE PLANS DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION

Trois méthodologies de plans de prévention et d'éco-conception ont été proposés, afin de rendre la démarche accessible à toutes les entreprises, indépendamment de leur maturité sur les enjeux de l'économie circulaire :

1
LA MÉTHODOLOGIE
INDIVIDUELLE

2
LA MÉTHODOLOGIE
SECTORIELLE

3
LA MÉTHODOLOGIE
ALLÉGÉE

Ces parcours sont disponibles pour l'ensemble des typologies de metteur en marché.

PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION **INDIVIDUEL**

Cette méthodologie invite les adhérents à remplir un plan de prévention et d'éco-conception détaillé, selon les objectifs de l'entreprise, en partant d'un document vierge.

Accessible sous forme de tableur en anglais et en français, cette trame aborde quatre objectifs d'éco-conception, dont trois obligatoires cités dans la réglementation :

- ✔ la réduction de l'usage de ressources non renouvelables
- ✔ l'accroissement de l'utilisation de matière recyclée
- ✔ l'accroissement de la recyclabilité des produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national
- ✔ une catégorie optionnelle afin d'apporter à Valobat des éléments complémentaires sur la prévention des déchets et l'éco-conception

Valobat propose des leviers actionnables pour atteindre chaque objectif. Ces derniers sont adaptés selon la typologie d'adhérent, les distributeurs ne disposant pas des mêmes leviers d'actions que les fabricants. Cette trame est structurée de la manière suivante :

1. RÉDUIRE L'USAGE DE RESSOURCES NON RENOUVELABLES

| FABRICANT OU ASSEMBLEUR | DISTRIBUTEUR / IMPORTATEUR / PLACE DE MARCHÉ |
|---|--|
| Augmenter le taux de matières renouvelables | Accroître le nombre de produits ayant des ressources renouvelables gérées durablement |
| Réduire les masses | S'orienter vers des produits plus légers (à fonction égale) |
| Optimiser les procédés de fabrication | Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur |
| Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur | Réaliser de la veille technologique et réglementaire |
| Réaliser de la veille technologique et réglementaire | Collaborer avec ses fournisseurs |
| Initier des projets de recherche et développement | Augmenter la part de produits réemployables, réutilisables ou avec une durée de vie allongée |
| Allonger la durée de vie / Réparer / Réemployer | Limiter le surstockage pour éviter d'avoir des produits invendus |
| Développer des outils d'aide à la décision pour limiter l'usage de matières non renouvelables | Autres leviers non cités par ailleurs |
| Autres leviers non cités par ailleurs | |

2. ACCROÎTRE L'USAGE DE MATIÈRE RECYCLÉE

| FABRICANT OU ASSEMBLEUR | DISTRIBUTEUR / IMPORTATEUR / PLACE DE MARCHÉ |
|---|---|
| Augmenter le taux d'incorporation de matières premières recyclées | Choisir des produits contenant des matières premières recyclées |
| Développer ou acquérir un label environnemental et/ou un outil d'intégration de matière première recyclée | Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur |
| Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur | Réaliser de la veille technologique et réglementaire |
| Identifier et choisir des fournisseurs | Identifier des fournisseurs ou collaborer avec ses fournisseurs |
| Mise en place de partenariats | Collaborer avec ses fournisseurs |
| Réaliser de la veille technologique et réglementaire | Autres leviers non cités par ailleurs |
| Initier des projets de recherche et développement | |
| Autres leviers non cités par ailleurs | |

3. ACCROÎTRE LA RECYCLABILITÉ DES PRODUITS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENTS SITUÉES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

| FABRICANT OU ASSEMBLEUR | DISTRIBUTEUR / IMPORTATEUR / PLACE DE MARCHÉ |
|---|---|
| Diminuer ou substituer les perturbateurs de recyclage et des substances dangereuses limitant le recyclage | Diminuer le nombre de produits contenant des perturbateurs de recyclage ou des substances dangereuses |
| Evaluer la recyclabilité | Evaluer la recyclabilité de mes produits, en partenariat avec mes fournisseurs, et en utilisant l'outil Valobat |
| Utiliser des matériaux recyclables | Réaliser de la veille technologique et réglementaire |
| Diminuer le nombre de matériaux dans le produit | Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur |
| Réaliser de la veille technologique et réglementaire | Mettre en place des programmes de recyclage et de réduction des déchets |
| Former / sensibiliser / communiquer sur l'ensemble de la chaîne de valeur | Mise en place de partenariats pour gérer mes invendus |
| Repenser la conception des produits afin d'accroître la séparabilité des matériaux | Autres leviers non cités par ailleurs |
| Initier des projets de recherche et développement | |
| Participer à des projets de création de filières de recyclage inexistantes pour gérer ses produits | |
| Autres leviers non cités par ailleurs | |

4. FACULTATIF

| FABRICANT OU ASSEMBLEUR | DISTRIBUTEUR / IMPORTATEUR / PLACE DE MARCHÉ |
|---|---|
| Améliorer la réparabilité des produits | Augmenter le taux de réparabilité des produits commercialisés |
| Promouvoir des services pour le réemploi, la réutilisation | Promouvoir des services pour le réemploi, la réutilisation |
| Proposer des services de réparation (pièces détachées..) | Proposer des services de réparation (pièces détachées..) |
| Standardiser les matériaux et produits | Standardiser les matériaux et produits |
| Optimiser les phases d’approvisionnement et de distribution | Optimiser les phases d’approvisionnement et de distribution |
| Achat chez des fournisseurs locaux et de proximité | Achat chez des fournisseurs locaux et de proximité |
| Mettre en place des outils en lien avec l’éco-conception et l’évaluation des impacts environnementaux | Mettre en place des outils en lien avec l’éco-conception et l’évaluation des impacts environnementaux |
| Travailler collectivement sur les problématiques filières | Travailler collectivement sur les problématiques filières |
| Transformer son modèle économique vers un modèle serviciel (EFC) | Transformer son modèle économique vers un modèle serviciel (EFC) |
| Autres | Autres |

A l’aide des différents supports disponibles (cf. partie « Accompagnement Valobat complémentaire »), l’adhérent complète le tableur. Il indique l’action en lien avec le levier activé, la ou les gamme(s) de produit(s) concernée(s), un indicateur de suivi de cette même action, le statut actuel, le statut visé, et l’échéance prévue.

Pour être en conformité réglementaire, l’adhérent doit renseigner au minimum une action par objectif obligatoire.

PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION **SECTORIEL**

En prenant en compte la méthodologie précédente, Valobat a sollicité divers collectifs professionnels afin qu'ils puissent construire des plans de prévention et d'éco-conception dits « sectoriels ». Ces trames sectorielles reprennent la structure de la trame individuelle mais s'affichent préremplies avec des actions pertinentes pour la filière professionnelle. L'adhérent peut, s'il le souhaite, modifier, ajouter ou supprimer des leviers pour les adapter davantage à sa stratégie d'entreprise.

Plusieurs fédérations partenaires ont travaillé ces plans sectoriels avec Valobat :

CATÉGORIE 1 (INERTES)

FÉDÉRATION FRANÇAISE
**TUILES &
BRIQUES**



FÉDÉRATION DE
L'INDUSTRIE DU BÉTON

SNBPE

SYNDICAT NATIONAL DU BÉTON PISTÉ & L'ÉQUIVIL

CATÉGORIE 2 (NON INERTES)



Entreprises de revêtements
techniques et décoratifs

ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT

UICCB
UNION DES INDUSTRIES DE LA
CONSTRUCTION ET DU COMMERCE DU BOIS

FÉDÉRATION DES
ASCENSEURS

APA
ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE
DES ARMATURES

ufme

UNIQ
Union Nationale
des Industriels
de la Quincaillerie

scmf

L'ENVELOPPE
MÉTALLIQUE
DU BÂTIMENT

ASSOCIATION DES FABRICANTS
DE PANNÉAUX, PROFILS ET SYSTÈMES

SNFA

FFB GROUPEMENT
ACTIBAIE
ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION **ALLÉGÉ**

Cette dernière méthodologie vise à permettre aux metteurs en marché de **développer un plan de prévention et d'éco-conception de la manière la plus simple possible.**

Elle prend la forme d'un questionnaire interactif accessible via **l'espace personnel MyValobat Adhérent.**

L'utilisateur coche les leviers qu'il souhaite mettre en place dans les prochaines années, en indiquant les produits concernés par les axes cochés et les actions envisagées correspondantes.



ACCOMPAGNEMENT VALOBAT COMPLÉMENTAIRE

Une plateforme dédiée a été développée pour **accompagner les adhérents dans la complétion de leurs plans de prévention et d'éco-conception**. Celle-ci offre, un accès à **l'ensemble de la documentation et des outils disponibles pour réaliser sa déclaration de plan de prévention et d'éco-conception**.

Elle permet par ailleurs aux adhérents de déposer leur document finalisé afin de valider leur déclaration, être en conformité et garder une trace numérique de leur PPE.



Afin de faciliter l'appropriation des méthodologies mises en place et la compréhension de la réglementation, **Valobat a multiplié les formats d'accompagnement :**

OUTILS

Webinaires

Guides de complétion (FR & EN)

Tutoriels vidéo pour utilisation de la plateforme en ligne

Formation de notre centre d'appels

Rendez-vous individuels avec les adhérents

Page web





www.valobat.fr

01 80 83 60 70

